# Yolaine CULTIAUX Institut d'Etudes Politiques d'Aix-en-Provence Mai 1997

## Mondialisation de l'économie

<u>et</u>

## transnationalisation des modes d'action collective en Europe

## L'après Vilvorde

Journées "Travail et Politique: quelles rencontres pour quels savoirs?"

IIèmes rencontres APST (Analyse Pluridisciplinaire des Situations de Travail, CNRS)/APRIT (Association pour la Promotion des Recherches Interdisciplinaires sur le Travail)

Université de Provence, Aix-en-Provence, 19-20-21 juin 1997

"Il ne s'agit pas de remettre en question la mondialisation en tant que telle, mais de récuser l'argument que la mondialisation, telle qu'elle est pratiquée de nos jours, est la seule possible et donc qu'il faut s'y faire. Nos sociétés doivent se mobiliser en vue d'une mondialisation plus civilisée en instaurant une régulation de l'économie mondiale guidée par le triple souci d'équité sociale, de prudence écologique et d'efficacité économique, mesurée à l'aune macro-sociale et non pas à la simple rentabilité de l'entreprise". Ignacy SACHS, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales<sup>1</sup>.

-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>Citation extraite d'un entretien réalisé par le mensuel Alternatives Economiques, n°138, juin 1996, p.33.

Contrairement à ce que pourrait laisser supposer l'abondante littérature dont elle fait aujourd'hui l'objet<sup>2</sup>, la mondialisation économique n'est pas un phénomène nouveau. Sans remonter plus loin dans l'histoire, le XIXème siècle avait déjà été une période d'ouverture caractérisée par l'élévation du niveau des flux de marchandises et de capitaux. Il est à ce titre comparable à la période de l'après-guerre. La mondialisation actuelle n'est cependant plus de même nature; c'est ce qui fonde sans doute la confusion fréquente entre sa nouveauté et sa singularité avérée. Ainsi qu'Ignacy SACHS l'a également relevé, "les produits manufacturiers dominent désormais les matières premières au sein des échanges de marchandises. De même, la nature des flux financiers s'est modifiée. Le développement continu des investissements à l'étranger s'est doublé d'une explosion des mouvements de capitaux à court terme, très sensibles au mouvement des taux de change et d'intérêt. Autre différence, l'importance des flux migratoires issus de l'Europe à destination des "pays neufs" à la fin du XIXème siècle, alors qu'aujourd'hui les flux migratoires sont insignifiants par rapport au nombre de chercheurs d'emplois au Sud. Mais la différence la plus significative consiste dans le changement des principaux acteurs. Les Etats impériaux jouaient un rôle majeur hier. Aujourd'hui, ce sont les firmes transnationales qui dominent investissement, production et commerce tandis que les banques et les intermédiaires financiers contrôlent la finance, de plus en plus dissociée de l'économie réelle. Ces nouveaux acteurs aspirent à réduire,

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup>Cf. notamment: BADIE, B.: La fin des territoires. Essai sur le désordre international et sur l'utilité sociale du respect, 1995; DOLFUS, O.: La mondialisation, 1997; LAIDI, Z.: L'ordre mondial relâché. Sens et puissance après la guerre froide, 1993 (seconde édition); ROSENAU, J.N.: Turbulence in world politics: a theory of change and continuity, 1990; VELTZ, P.: Mondialisation, villes et territoires. L'économie d'archipel, 1996.

voire à éliminer l'influence des Etats nationaux et des organisations internationales qui entravent leur liberté d'action"<sup>3</sup>.

La mondialisation contemporaine remet donc en cause la régulation économique, sociale, politique et même culturelle opérée traditionnellement par l'Etat, forme moderne d'organisation du pouvoir politique. La question de la gouvernabilité et de la cohésion de nos sociétés se pose ainsi avec acuité. Face à cette crise du politique -au sens gramscien de croisement d'un moment et d'un mouvement-, une évolution semble se dessiner avec la transnationalisation des modes d'action collective. A ce propos, deux précisions s'imposent d'emblée. Le terme "transnationalisation" est ici repris par commodité parce qu'il est couramment utilisé pour désigner des flux qui remettent en question la souveraineté des Etats. Il s'agit cependant d'un abus de langage particulièrement encouragé par l'assimilation de la nation et de l'Etat en France. Il serait donc en fait plus correct de parler de "trans-étatisation" pour évoquer la réalité de ces flux. L'expression "modes d'action collective" renvoie d'autre part à une tradition sociologique bien précise qui, de GRAMSCI, MARX, LENINE, TILLY, OLSON, TOURAINE à TARROW4 pour ne citer que les plus connus, a pour objet d'études les mouvements sociaux. Ces derniers sont dans cette optique définis comme des problèmes collectifs assumés par des groupes unis par une solidarité et des buts communs en interaction permanente et conflictuelle avec

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup>Ignaci SACHS, op.cit., p.32.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup>Pour ces derniers, on peut notamment se référer à: TILLY, C.: "Social movements and national politics" in CRONIN, J., SCHNEER, J., ed.: *Social movements: essays in history and theory*, 1984, pp.21-51; OLSON, M.,: *The logic of collective action*, 1965; TOURAINE, A.: *Le retour de l'acteur. Théorie sociale et société post-industrielle*, 1986; TARROW, S.: *Power in movement. Social movements, collective action and politics*, 1994.

les élites, les autorités et leurs opposants<sup>5</sup>. Cette expression sera reprise ici dans un sens plus large, incluant les mouvements étudiés par ce courant de recherches -notamment les syndicats- au même titre que l'attitude des entrepreneurs économiques et des responsables politiques. C'est donc leur action et son éventuelle "transnationalisation" face à la mondialisation économique qui constitue l'enjeu de la présente analyse. Avec pour ambition de mieux saisir les mutations actuellement à l'oeuvre dans le champ politique.

L'étude des motifs et des répercussions de la fermeture du site belge de Vilvorde annoncée par le groupe français Renault à la fin du mois de février dernier est dans cette optique riche d'enseignements. Dramatique, paradigmatique des tensions existantes entre les logiques économiques, sociales et politiques, l'affaire de Vilvorde semble déjà marquer un tournant dans l'histoire du continent européen. "Triste cas d'école"6, elle révèle en effet le fort antagonisme qui caractérise actuellement les relations des différents acteurs en présence. Laboratoire de nouvelles stratégies, elle laisse néanmoins entrevoir des formes d'organisation sociale inédites définies pour réguler les effets de la mondialisation économique. Transnationales, les mobilisations collectives alors observées incitent à se demander si l'Europe sociale -jusque-là parent pauvre de la construction européenne- ne sera pas impulsée "par le bas" et d'une certaine manière imposée aux élites traditionnelles. Face aux mutations déjà effectives du politique, l'une des réflexions inspirées par l'affaire de Vilvorde est que la logique d'une régulation opérée au niveau européen n'a pas été poussée à son terme. Les collectifs mobilisés à cette occasion semblent rappeler que l'Europe

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup>D'après la définition donnée par Sidney TARROW in "The europeanisation of conflict: relations from a social movement perspective". *West European Politics*, Frank Cass, London, vol.18, n°2, april 1995, p.228.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup>Pour reprendre le titre d'un article publié par Jacques DE BANDT, directeur de recherche au CNRS, dans Libération, 12 mars 1997, p.5.

ne peut plus se contenter d'être un marché. Elle doit se transformer en espace de participation et de représentation politiques à part entière afin d'adapter un type de gouvernance à la mondialisation économique. De manière confuse, c'est le schéma étatique qui semble se transposer à une autre échelle. La mutation du politique se limite-t-elle à ce changement d'échelle, avec la coïncidence retrouvée à un autre niveau des espaces économique, politique, social et culturel? Ou bien s'agit-il d'un changement qualitatif plus profond dont on éprouve encore des difficultés à dessiner les contours? Telle est l'interrogation qui anime en filigrane la présente réflexion sur la fermeture du site de Vilvorde. Afin de prendre la juste mesure des conflits et innovations induits dans cette perspective par la décision de Renault, les dynamiques économiques, sociales et politiques à l'oeuvre dans ce processus feront successivement l'objet d'un examen attentif. On pourra juger à travers ce bref aperçu de l'inégale transformation des modes d'action collective: des flux économiques transnationalisés, certainement; des mouvements sociaux voie transnationalisation, peut-être; des modes de gouvernance adaptés à la réalité transnationale, là est la question.

### I. Renault, une entreprise face aux "exigences du marché"

"En fermant Vilvorde, j'ai fait ce que j'étais obligé de faire pour assurer l'avenir de Renault", Louis SCHWEITZER, PDG de Renault<sup>7</sup>.

Longtemps dominé par les entreprises occidentales, la marché de l'automobile se définit désormais par son ouverture et la prédominance des producteurs asiatiques: "Les changements structurels du marché de l'automobile, caractérisés par la montée des constructeurs japonais, soit en tant que

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup>Extrait d'un entretien accordé au quotidien Le Monde, le 22 mars 1997, p.19.

producteurs "nationaux" avec les "transplants", obligent les firmes européennes à modifier profondément leurs systèmes de production. (...). L'organisation de la production occupe une place peut-être plus essentielle encore dans le succès japonais et le retard considérable accumulé par l'Europe doit être comblé d'ici la fin du millénaire, date à laquelle le marché sera totalement ouvert à la concurrence japonaise"8. Le contexte dans lequel le groupe Renault a été amené à élaborer une nouvelle stratégie commerciale est donc résolument marqué par un accroissement de la compétition entre acteurs du même secteur. Les parts de marché conquises par les asiatiques en constituent certes un élément central. La structuration d'un espace économique en Europe a cependant eu des effets dans ce domaine qui ne peuvent être sous-estimés: "On évoque beaucoup la concurrence japonaise, beaucoup moins celle qui oppose entre eux constructeurs européens ou constructeurs nationaux. Or, avec le grand marché unique, cette concurrence peut encore s'intensifier"9. Condamné à se moderniser pour relever le défi de la modernisation, le secteur automobile européen est donc actuellement en pleine restructuration. Inadapté aux nouvelles exigences du marché appréciées en termes de qualité, de coûts, de délais, de diversité de l'offre, le modèle de production taylorien ou fordien s'estompe au profit d'un modèle "toyotiste" qui essaie de tenir compte des cultures du travail locales. Cette modernisation a des effets sur la gestion de la main-d'oeuvre et conduit tendanciellement à la suppression d'emplois. Les effectifs deviennent un "problème" face à des ajustements estimés nécessaires pour la survie de

l'entreprise. S'il existe une pensée unique d'inspiration libérale, force est de

constater la pluralité des actions menées concrètement pour assumer une

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup>AUER, P., CHARPENTIER, P.: "L'automobile européenne entre fordisme et toyotisme. Introduction." in Regards sur l'actualité, Paris, La Documentation Française, janvier 1993, p.27.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup>AUER, P., CHARPENTIER, P.: "L'automobile européenne entre fordisme et toyotisme. Les effets sur l'emploi de la modernisation" in Regards sur l'actualité, op.cit., p.47.

modernisation forcée. Sur fond de déclin global en Europe, les niveaux et les modalités d'ajustement de l'emploi ont en effet beaucoup varié. Entre 1975 et 1995, 350 000 postes ont ainsi été supprimés dans l'automobile, soit davantage que dans la sidérurgie au cours de la même période. Si l'industrie automobile a augmenté ses effectifs en Allemagne, en Suède, en Belgique, en Hollande et en Espagne, elle en a par contre massivement perdu en Angleterre (- 50%), en France (- 17%) et en Italie (- 15%)<sup>10</sup>. Dans certains cas, il s'est agi d'une véritable redéfinition de la structure économique de l'Etat. Même si elle est moins marquée en France, cette évolution assimilant augmentation des gains de productivité et suppression des emplois est effective. La politique de Renault se situe dans cette perspective, fragilisant ainsi un modèle qui avait permis en son temps à la Régie de "symboliser l'innovation sociale et la réussite industrielle du secteur public"11. En la matière, Renault et Volkswagen s'opposent désormais nettement. Toutes deux sorties de la sphère publique, les entreprises allemande et française présentent des options différentes dans le domaine social<sup>12</sup>. De 1985 à 1995, la première a dans l'ensemble maintenu ses effectifs autour de 250 000. Sur la même période, la seconde a perdu plus de 50 000 emplois et entend poursuivre sur la même lancée<sup>13</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup>AUER, P., CHARPENTIER, P.: "L'automobile européenne entre fordisme et toyotisme. Les effets sur l'emploi de la modernisation" in Regards sur l'actualité, op.cit., p.43.

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup>Formule extraite de "Trahison sociale chez Renault" in Le Monde Diplomatique, avril 1997, p.16. Voir aussi "De la France à l'Europe, Renault reste un symbole" in Le Monde, 8 mars 1997, p.1 et 17.

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup>Pour des données plus précises, on peut se référer notamment à "Volkswagen parvient à concilier réduction des coûts et consensus social", in Le Monde, 12 avril 1997, p.17, et à "Mercedes garantit les emplois en Allemagne jusqu'à la fin de l'an 2000", in Le Monde, 2-3 mars 1997, p.13.

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup>Cf. le dossier "Pourquoi Renault n'a pas réussi à être Volkswagen" in L'Expansion, 20 mars 1997, n°545, p.40.

Cette logique économique globale dans laquelle s'inscrit la décision de Renault de fermer l'un des sites en Belgique est ainsi résumée par son PDG, Louis SCHWEITZER: "Je veux préparer Renault à l'an 2000. A cette date, Japonais et Coréens n'auront plus aucune limite à leurs ventes sur le Vieux Continent. Les premiers, installés en Grande-Bretagne, et les seconds en Europe centrale représentent une vraie menace. Les Japonais, ces dernières années, étaient handicapés par un yen fort et un faible taux d'intégration en Europe. Ils sont aujourd'hui en bien meilleure position: le yen est sous-évalué et les voitures japonaises fabriquées dans les transplants britanniques ont beaucoup plus de composants qui viennent d'Europe. Au tournant du siècle, il faut que Renault ait un niveau de productivité qui soit celui des meilleurs usines japonaises installées aux Etats-Unis. Car les usines japonaises en Grande-Bretagne vont se mettre à niveau. Pour l'instant, Renault a encore un retard de 25%. Si on ne parvient pas à se mettre à niveau, Renault ira dans le mur. A l'horizon 2000, je fixe comme objectif d'avoir les coûts les plus compétitifs d'Europe"14. Et à la question "Qu'est-ce que cela signifie en termes d'emploi?", de répondre: "Il y aura une diminution de nos effectifs en Europe. La productivité croît de 6 à 7% par an et le marché de 3%. Il y a un problème de différentiel. En 1997, nous supprimons près de 6000 postes, entre la France et la Belgique. Nous sommes sur une tendance de 3000 suppressions de postes par an en France"15.

Face à un marché de moins en moins protégé, Renault opte donc pour une croissance fondée sur la flexibilité de l'emploi. Une flexibilité qui privilégie la réduction des effectifs au détriment d'autres solutions éprouvées ailleurs comme celle du temps de travail. La décision d'arrêter les activités de l'usine d'assemblage de Vilvorde et de réorganiser la production en Europe s'inscrit ainsi dans une politique de développement bien déterminée définie à partir d'un

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup>Extrait d'un entretien accordé au quotidien Le Monde, le 22 mars 1997, p.19.

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup>ibidem.

diagnostic des déficiences du groupe. Au vu des réactions à l'annonce de cette fermeture, on constate les divergences en matière d'analyse des handicaps et des solutions pour cette entreprise. A défaut de remettre en cause l'ordre économique et la rationalité qui fonde l'action de Renault, ces mobilisations amènent par contre à s'interroger sur l'émergence de mouvements sociaux transnationaux.

#### II. Des syndicats et des citoyens mobilisés à l'échelle européenne

"Les données empiriques se résument ainsi: on a constaté le développement d'une action collective conflictuelle en réponse aux politiques européennes. Les mouvements transnationaux s'organisent également au niveau européen en réaction à ces politiques. Enfin, de nouveaux types de mouvements et de comportements sociaux ainsi que de nouveaux rôles politiques sont modelés par ces mêmes politiques. On montrera que si tous ces traits sont visibles, des obstacles majeurs demeurent et empêchent la formation d'organisations aboutissant à un véritable mouvement transnational", Sidney TARROW16.

Les réactions à l'annonce de la fermeture de Vilvorde ont été variées. A l'instar d'autres mobilisations collectives traditionnelles, certaines d'entre elles ont exclusivement concerné les salariés de ce site et se sont concentrées en Belgique<sup>17</sup>. Le fait que Renault soit une entreprise française explique cependant que d'autres actions aient volontairement pris une envergure transnationale. Face

<sup>16</sup>Extrait de l'article "The europeanisation of conflict: relations from a social movement perspective" op.cit., p.230.

<sup>17</sup>On pense notamment à la fabrication des véhicules, arrêtée le 27 février et reprise le 14 avril ainsi qu'à une série d'actions ponctuelles comme par exemple l'occupation de la ligne T.G.V. vers la France et l'Angleterre le 24 mars. Ayant renoncé à se rendre à Paris parce que la police française les attendait à la frontière pour les empêcher de marcher vers la capitale, les manifestants ont ainsi fait pression pour imposer la prise en compte de leurs revendications. Cf. El Pais, 25.3.1997, p.38.

à une interdépendance économique croissante -spécialement dans le cadre européen-, les syndicats ont choisi de modifier leur stratégie pour exprimer leur mécontentement et mener des négociations. L'ampleur et l'efficacité de cette option stratégique fera date, sans nul doute. Parmi ces actions, on retiendra en premier lieu le déplacement de huit cents ouvriers de Vilvorde à l'usine Renault de Douai, dans le nord de la France, afin de demander aux salariés français d'être solidaires et pour les avertir qu'un sort similaire pouvait les attendre<sup>18</sup>. Aux cris de "même patron, même combat", ils ont investi l'usine de montage de la Scenic , ont progressivement vaincu l'indifférence teintée de peur<sup>19</sup> de leurs collègues frontaliers et ont manifesté ensemble. On retiendra également ce que certains n'ont pas hésité à qualifier d'"eurogrève". A l'appel des ouvriers de Vilvorde, l'ensemble de l'industrie automobile belge -soit 30 000 personnes- ainsi que tous les sites européens du groupe Renault ont cessé leurs activités pendant une heure le 7 mars. Bien que diversement suivie, la consigne de débrayage a ainsi concerné belges, français et espagnols. Aucune mobilisation similaire n'a cependant eu lieu en Slovénie, ce type de mouvement y étant interdit<sup>20</sup>. On peut également évoquer l'"euromanifestation" qui a rassemblé plusieurs nationalités à Paris le 11 mars à l'occasion d'une réunion du comité d'entreprise européen de Renault et la manifestation pour l'emploi qui a fait convergé vers Bruxelles plus de 70 000 européens venus de différents pays membres à la mi-mars. C'est dire

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup>Le Monde, 6.3.1997, p.7.

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup>La pression exercée sur les ouvriers par la perspective d'être licencié et marginalisé est à ce titre déterminante. Ainsi que certains d'entre eux l'ont exprimé: "Il faut nous comprendre. Ici, 10% des effectifs sont intérimaires. Si on montre notre solidarité, on est morts!". Et un autre de renchérir: "Il y a 15 ans, il suffisait que la C.G.T. siffle pour que l'usine s'arrête. Aujourd'hui, des collègues perdent leur emploi et personne n'ose lever le petit doigt (...)". Propos recueillis par Frédéric LEMAITRE pour Le Monde, 7.3.1997, p.18.

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup>Le Monde, 9-10.3.1997, p.26.

si l'affaire de Vilvorde a dépassé son cadre originel -celui de la Belgique et du secteur automobile- pour cristalliser un certains nombres de carences actuelles: manque de travail et absence d'une Europe dotée d'autorité et d'institutions à même de garantir le dialogue social et la solidarité. Suite à l'échec de l'entretien avec Louis SCHWEITZER le 19 mars, six cents ouvriers de l'usine belge ont réalisé une "première" en matière d'action collective: ils ont également occupé le site français de Wavrin, dans la périphérie de Lille, tandis que leurs collègues multipliaient les coups d'éclat sur les Champs-Elysées. La succursale de Renault ainsi été symboliquement occupée, assurant aux manifestants une médiatisation accrue de leur cause<sup>21</sup>. Une nouvelle "journée d'action européenne" -ainsi que la qualifie désormais les syndicats concernés par cette affaire- a enfin eu lieu le 4 avril. L'ensemble des usines du groupe Renault ont débrayé pendant quelques heures tandis qu'une manifestation menée conjointement par les centrales belges, françaises et espagnoles a eu lieu dans la capitale belge<sup>22</sup>.

A travers la présentation de ces diverses actions, on n'a pas prétendu à l'exhaustivité. Elles ont de fait été plus nombreuses et peuvent à tout moment recommencer dans la mesure où les modalités de fermeture de Vilvorde sont actuellement encore en négociation. On a voulu montrer la variété, l'importance et la nouveauté de ces actions par rapport à d'autres, plus classiques. Les diverses marches européennes pour l'emploi et contre l'exclusion organisées à l'initiative des sans-emploi et soutenues par les grands syndicats sont à ce titre également éloquentes. Face à la mondialisation économique, elles attestent d'une double évolution inconcevable sans la disparition d'une certaine inhibition. Celle de la société civile par rapport à l'Etat, notamment en France; et celle des

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup>Le Monde, 22.3.1997, p.19.

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup>Le Monde, 4.4.1997, p.19.

personnes victimes de licenciements qui ont dépassé un sentiment de honte<sup>23</sup> peu propice à la structuration d'une action collective<sup>24</sup>. Malgré cet élan qui semble préfigurer des stratégies adaptées à la nature actuelle des flux économiques, une certaine réserve s'impose. On ne peut en effet conclure hâtivement à la transnationalisation des modes d'action collective. Il s'agirait là d'un abus de langage au regard de ce qui est observable. Les frontières demeurent une réalité tangible, ce qui se traduit notamment par le maintien d'un fort impact de chaque culture politique nationale. L'espace européen n'est pensé comme espace d'action collective par les partenaires sociaux que de manière marginale. L'attitude des syndicats est sur ce point très révélatrice, à mi-chemin entre la frilosité des classes politiques et le dynamisme de citoyens isolés ou d'associations. L'affaire de Vilvorde a ainsi mis en évidence la "solidarité à géométrie variable des syndicats français"<sup>25</sup> à l'égard de leurs homologues belges, très divisés sur la stratégie à mener pour limiter les suppressions

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup>Viviane FORRESTER a insisté à juste titre sur cet aspect qui ne peut être négligé de par son impact sur l'organisation de la protestation sociale: "Car rien n'affaiblit, ne paralyse comme la honte. Elle altère à la racine, laisse sans ressort, permet toute emprise, réduit ceux qui en souffrent à devenir des proies, d'où l'intérêt des pouvoirs à y avoir recours et à l'imposer; elle permet de faire la loi sans rencontrer d'opposition, et de la transgresser sans craindre aucune protestation. C'est elle qui crée l'impasse, empêche toute résistance, fait renoncer à toute mise à plat, toute démystification, tout affrontement de la situation. Elle distrait de tout ce qui permettrait de refuser l'opprobre et d'exiger une prise en compte politique du présent. C'est elle encore qui permet l'exploitation de cette résignation, celle aussi de la panique virulente qu'elle contribue à créer. La honte devrait être cotée en Bourse: elle est un élément important du profit". Cf. L'horreur économique, Paris, Fayard, 1996, p.16.

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup>Pour plus de détails sur ces marches européennes, on peut se reporter notamment aux articles parus dans Le Monde les 25 février, p.4, et 16 mars 1997, pp.1-2 et 23 mai 1997, p.34.

<sup>&</sup>lt;sup>25</sup>Pour reprendre le titre d'un article paru dans Le Monde des 16-17.3.1997, p.13.

d'emplois chez Renault en France. Cette donnée empirique confirme la pertinence de la réflexion développée depuis quelques années sur les mouvements sociaux européens par le chercheur nord-américain Sidney TARROW<sup>26</sup>. Il existe en effet une nuance importante entre l'élaboration de stratégies véritablement transnationales et l'usage transnational de ressources nationales<sup>27</sup>. La seconde configuration, plus conforme aux faits, pourrait à terme s'avérer n'être qu'une transition entre deux périodes, l'une caractérisée par la souveraineté de l'Etat et l'autre par la redistribution territoriale du pouvoir politique. Concurremment ou exclusivement par rapport à l'Etat, l'Europe pourrait devenir dans cette perspective une nouvelle "structure des opportunités politiques", telle que Sidney TARROW la définit Il s'agit des "dimensions effectives -non nécessairement formelles ou permanentes- de l'environnement politique qui incitent les gens à entreprendre une action collective et qui influence leur probabilité de réussite ou d'échec"<sup>28</sup>. Historiquement, c'est l'Etat national et libéral qui s'est imposé comme catégorie cognitive et espace d'intervention aux collectifs sociaux. Ils ont défini leur répertoire d'action en fonction de sa consolidation aux XVIIIème et XIXème siècles. Si l'ouverture croissante de l'économie ébranle de fait cette relation, elle ne semble pas pour autant la rompre totalement. En tant qu'interlocuteur des partenaires sociaux sur son propre territoire et membre fondateur de l'Union Européenne, maîtrisant à ce titre le processus de décision, l'Etat conserve encore un protagonisme certain. Cela n'empêche pas la multiplication des acteurs animant le système conflictuel

<sup>&</sup>lt;sup>26</sup>Voir notamment: IMIG, D., TARROW, S.: "The europeanisation of movements? First results from a time-series analysis of european collective action, 1985-1993". Paper prepared for presentation at the Conference on cross-national influences and social movement research, Mont-Pelerin, Switzerland, june 15-19 of 1995.

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup>Cf. "The europeanisation of conflict: relations from a social movement perspective", op.cit., p.233.

<sup>&</sup>lt;sup>28</sup>TARROW, S.: Power in movement. Social movements, collective action and politics, op.cit., p.85.

qui se dessine actuellement en Europe. Pour reprendre la typologie de ces acteurs dressée par Sidney TARROW<sup>29</sup>, seuls les groupements nationaux institutionnels (par exemple les syndicats) et l'action collective conflictuelle non institutionnalisée existent à l'intérieur de l'Etat. Ne se sont jusqu'à présent véritablement organisés en fonction de la dimension transnationale que les *lobbies* qui défendent leurs intérêts à l'échelle européenne. Il s'agit alors d'entités institutionnalisés représentant soit un secteur économique, soit une région, afin d'influencer le processus de décision européen<sup>30</sup>. Une organisation non-institutionnelle animée par un vaste mouvement social européen n'existe donc pas encore, même s'il semble que des mobilisations comme celles induites par la fermeture de Vilvorde pourraient favoriser sa structuration.

# III. Confusion politique et innovation juridique. Quand le droit conforte la contestation sociale et favorise une intégration européenne plus prononcée

"Faute de croissance et faute de réduction du temps de travail, on a donc recouru aux méthodes libérales. (...). Le choix de la flexibilité a moins été une solution qu'un symptôme de la lente dégradation du rapport de force sur le marché du travail, au profit des employeurs, engendré par la persistance du

<sup>29</sup>Cf. "The europeanisation of conflict: relations from a social movement perspective", op.cit., p.225.

<sup>30</sup>On peut citer l'exemple du *Patronat Catala Pro Europa*, groupe de pression du gouvernement autonome catalan à Bruxelles, dont les activités reflètent fidèlement la stratégie nationaliste catalane vis-à-vis du gouvernement espagnol et de la construction européenne: l'accent est en permanence mis sur la singularité de la Catalogne afin de gérer de manière optimale une interdépendance croissante et une intégration synonyme de concurrence accrue. Défini comme **différentialisme intégrateur** à la suite d'une enquête de terrain réalisée par l'auteur, le catalanisme politique contemporain a donc pris acte des répercussions de la mondialisation économique et du processus d'intégration européenne.

chômage. La flexibilité casse en outre cet élément de croissance qu'était la rigidité des salaires à la baisse, ce qui augmente l'amplitude des variations conjoncturelles. Elle détruit le modèle social européen en remettant en cause le statut salarial, acquis dans les Trente glorieuses, pour revenir à un modèle marqué par la précarité", Pierre SOHLBERG<sup>31</sup>.

Face à la mondialisation économique, les acteurs qui paraissent les plus déroutés sont les responsables politiques, qu'ils soient dans l'opposition ou à la tête du gouvernement. L'affaire de Vilvorde a mis en évidence de manière exemplaire leurs difficultés en matière de régulation sociale. Elle a ébranlé une légitimité déjà fragilisée par l'écart croissant entre leur prétention à (r)établir l'ordre public et la cohésion sociale et la marge de manoeuvre restreinte dont ils disposent en réalité. La façon dont les autorités belges ont été prises au dépourvu à la suite de la décision de Renault constitue dans cette perspective un cas-limite: "La méthode a pour elle la rapidité et l'efficacité. Elle symbolise l'application du "zéro défaut" et du "just in time", credo des gestionnaires modernes et mondialisés. Jeudi 27 février en fin de matinée, Michel de Virville, secrétaire général de Renault, prend le train de Paris à Bruxelles qui relie les deux capitales en deux heures, se rend dans un salon de l'hôtel Hilton à la porte de Namur, annonce la fermeture, le 30 juin de l'usine d'assemblage de Vilvorde (3100 salariés), répond à quelques journalistes et s'enquiert, l'air pressé: "A quelle heure est le prochain train pour Paris?", laissant la Belgique à son désarroi et à sa colère. Jean-Luc DEHAENE, le premier-ministre chrétiensocial habitant de Vilvorde, où son épouse est conseillère municipale, n'a été informé que la veille au soir. Le gouvernement flamand, à qui il appartient de gérer les conséquences de ce désastre économique pour la province du Brabant

<sup>&</sup>lt;sup>31</sup>Cf. "Vingt ans d'échec" in Alternatives économiques, n°146, mars 1997, pp.33-34.

flamand, a été laissé totalement dans l'ignorance"<sup>32</sup>.La convocation de l'ambassadeur de France, au coeur d'une véritable tempête diplomatique entre les deux pays, et celle du PDG de Renault par le premier ministre français n'ont pas infléchi la décision de la direction. Elles ont une nouvelle fois mis en lumière leur impuissance relative au regard de leur autorité et de leur pouvoir passés.

Les partis politiques n'ont pas non plus été épargnés par le choc de la fermeture de Vilvorde. Ne pouvant éviter de prendre position sur le sujet, ils ont une nouvelle fois été confrontés à des questions majeurs et à certaines contradictions non dépassées jusqu'ici. En France, le débat européen a ainsi été relancé à droite comme à gauche dans le contexte particulier de la préparation des élections législatives anticipées. "Europhiles" et "eurosceptiques" se sont tous montrés divisés entre l'option libérale et l'option keynésienne<sup>33</sup>, même si une certaine "orthodoxie économique" prévaut de fait<sup>34</sup>. Aucun ne propose véritablement d'analyse globale de la situation et *a fortiori* de solutions sous la forme de programmes d'action gouvernementale. Tous semblent partagés entre logique économique et logique sociale. Tous paraissent éprouvés par l'incapacité à gérer des contraintes quantitativement et qualitativement importantes. D'où le manque d'identification des citoyens et des acteurs sociaux avec les forces politiques

<sup>&</sup>lt;sup>32</sup>Le Monde, 4.3.1997, p.1.

<sup>&</sup>lt;sup>33</sup>Cf. notamment Le Monde des 19.3.1997, 20.3.1997 et 16.4.1997.

<sup>&</sup>lt;sup>34</sup>On partage sur ce point l'analyse de William PFAFF, éditorialiste de l'International Herald Tribune: "Le débat est paralysé par un refus d'engager la critique d'une orthodoxie économique responsable des contraintes fiscales qui, principalement à l'initiative de l'Allemagne, ont été imposées pour participer à la monnaie unique européenne. Pourtant, dans les circonstances actuelles, cette orthodoxie, dont l'origine est avant tout anglo-américaine, est mûre pour une remise en cause, pas seulement en termes intellectuels, mais du fait des conséquences sociales dévastatrices produites en Europe de l'Ouest et spécialement en France". Le Monde, 23.5.1997, p.8.

théoriquement chargées de les représenter<sup>35</sup>. D'où aussi sans doute le sentiment d'étrangeté observé lord de la campagne électorale pour renouveler le parlement français, un sentiment abusivement analysé comme une marque d'indifférence. Face à la mondialisation économique, les responsables politiques sont dans une impasse.

Curieusement, ce sont davantage les tribunaux de justice -symboles de l'Etat régalien- qui encourageraient dans la pratique la définition de nouveaux modes de régulation politique adaptés à cette réalité. L'affaire de Vilvorde a en ce sens révélé la coïncidence de leur action avec celle des mouvements sociaux évoqués antérieurement. Il s'agit ici d'une "première" qui n'a pas échappé aux observateurs<sup>36</sup>. Les représentants syndicaux du comité de groupe européen (CGE) de Renault ont en effet obtenu gain de cause face à la direction de l'entreprise: le jugement du tribunal de grande instance de Nanterre en date du 4 avril interdisant à Renault de poursuivre la fermeture de Vilvorde avant d'avoir informé et consulté le CGE a été confirmé par la cour d'appel de Versailles le 7 mai. Cette prise de position revêt une importance particulière puisque ni l'accord créant cette instance ni la directive européenne de décembre 1994 relative aux comités d'entreprise européens<sup>37</sup> n'imposaient une telle démarche préalable. Reflet et moteur d'une construction européenne poussée au bout de sa logique, "le raisonnement de la cour d'appel est le suivant. L'accord de Renault de 1995, bien qu'antérieur à l'entrée en vigueur de la directive européenne (en novembre 1996), doit appliquer les normes de ce texte communautaire adopté en 1994. Or la directive précise que l'information et la consultation doivent être "mises en

<sup>&</sup>lt;sup>35</sup>Le Monde, 26.4.1997, p.8.

<sup>&</sup>lt;sup>36</sup>Le Monde, 13-14.3.1997, p.10.

<sup>&</sup>lt;sup>37</sup>Elle s'applique aux multinationales employant plus de 1000 personnes et comptant deux entités de plus de 150 personnes sur le territoire d'au moins deux Etats membres.

oeuvre en temps utile<sup>71138</sup>. L'initiative des ministres de l'économie et des affaires sociales belges va également dans le sens d'une intégration accrue du droit social européen aux droits nationaux. Ils ont en effet déposé à la fin du mois de mars un projet de loi rendant plus impérative l'application de cette directive en Belgique. Le gouvernement a d'autre part laissé entendre que le renforcement des pouvoirs du commissaire européen aux affaires sociales allait être remis sur l'agenda européen lors de la prochaine conférence intergouvernementale<sup>3940</sup>. A travers cet ensemble de faits, un constat s'impose: si la construction européenne se poursuit et voit l'émergence d'un pôle social, en contrepoids à un marché économique fortement concurrentiel, ce sera grâce à des acteurs d'ordinaire présentés comme marginaux. C'est peut-être par ce biais que l'impact de "l'éviction du politique"<sup>41</sup> aura été limité.

### **CONCLUSION**

Les conclusions "sectorielles" et intermédiaires dressées au cours de cette étude invitent en définitive à revenir à notre interrogation initiale: dans quelle mesure peut-on parler d'un "après-Vilvorde"? Cet épisode constitue-t-il un tournant en matière de transnationalisation des modes d'action collective? On a vu que comme dans toute période de transition, la nature des phénomènes observés était

<sup>&</sup>lt;sup>38</sup>Le Monde, 9.5.1997, p.13.

<sup>&</sup>lt;sup>39</sup>Le Monde, 21.3.1997, p.32.

<sup>&</sup>lt;sup>40</sup>Malgré ce dynamisme et d'importantes avancées comme la conclusion d'un accord-cadre européen sur le développement du travail à temps partiel à la mi-mai, l'Europe sociale ne constitue toujours pas une priorité. On en veut pour preuve l'absence de ce dossier qui contraste avec ceux qui sont au coeur de la renégociation du Traité de Maastricht: la PESC (Politique Extérieure de Sécurité Commune), la défense, la justice et les affaires intérieures et le contrôle parlementaire.

<sup>&</sup>lt;sup>41</sup>D'après l'expression de Michel DEVOLUY in Le Monde, 24 avril 1997, p.15.

complexe. Il est donc difficile de définir aujourd'hui ce qui relève d'une mutation profonde car tel élément pourra demain paraître secondaire. Malgré cette absence de recul, il semble bien que la fermeture du site de Vilvorde et ses répercussions constituent une étape décisive dans le processus de transnationalisation des modes d'action collective. Avec cette décision, c'est l'illusion d'un fragile compromis d'une part entre les différentes sphères concernées et d'autre part entre les élites et les gouvernés qui s'est évanoui. C'est aussi une impulsion donnée à la construction européenne et à ce titre une opportunité à saisir pour réduire l'écart entre "inclus" et "exclus" qui menace l'ensemble du système social.